

PV de l'Assemblée Générale du 6 mars 2019

Présents : Chantal Dupertuis, Laure Favre, Thierry Pache, Nathalie Dumas, Gianna Latorre, Angela Recchia, Nicky Parrain

Excusés : Yves Torjman, Carla Mourgues

Absent :

Point 1 : Accueil et salutations

Madame Dupertuis, Présidente, ouvre la séance à 20h03 et précise que c'est sa dernière assemblée, elle est ravie de voir autant de personnes dans la salle et souhaite la bienvenue à toutes et tous. Elle salue la présence de Mme Catherine Schiesser, conseillère municipale.

Elle excuse l'absence de MM. le Syndic Gustave Muheim, Olivier Schaer, Louis Gilléron, Yves Torjman, Dominique Gamboni et Mmes Chantal Völlmy, Janine Rolaz, Tatiana Honegger, Carla Mourgues.

Une liste de présence circule et elle prie l'assemblée (24 personnes) de bien vouloir la signer.

Point 2 : Approbation de l'ordre du jour

La convocation à l'Assemblée Générale, accompagnée de l'ordre du jour, a été envoyée dans les délais réglementaires.

La Présidente demande à l'assemblée si l'ordre du jour est accepté ou si quelqu'un souhaite y apporter des modifications.

Vu que tel n'est pas le cas, nous passons au vote de l'approbation de l'ordre du jour.

Aucune remarque n'étant faite, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Point 3 : Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 mars 2018

Pour des raisons d'économie nous avons renoncé à le joindre à la convocation. Quelques exemplaires ont été distribués à l'assemblée pour le parcourir.

La Présidente demande si la lecture du PV est souhaitée et/ou si des modifications doivent y être apportées.

La lecture n'étant pas souhaitée nous passons au vote :

Acceptation à l'unanimité et remerciement à son auteur.

Point 4 : Rapport de la Présidente pour les activités 2018

La réunion des sociétés locales a eu lieu le 29 janvier.

Lors de l'assemblée générale du 12 mars 2018, 13 personnes étaient présentes. Enfin après de nombreuses années sans, nous avons un Vice-Président en la personne d'Yves Torjman.

Mmes Latorre, Recchia, Dumas et Favre ont adressé leur lettre de démission au comité avec effet au 31 décembre 2018. La Présidente a également annoncé son retrait à la même date tout en informant qu'elle restait disponible si besoin. Etant en charge des Sociétés locales à la Municipalité, elle sera de toute façon en contact avec le nouveau comité. Durant l'année, M. Thierry Pache a également annoncé son désir de quitter la Société pour des questions de disponibilités.

Chasse aux œufs : 18 mars

Moins de monde que d'habitude, météo, week-end à la montagne ou autres activités. On ne sait pas. Par contre la fresque a été complètement remplie. Virginie s'y est parfaitement investie. Hot-dog et boissons. Aucun dessert vendu !

Coup de balai : 2 juin

Suite à l'intervention d'une habitante quant aux nombreux déchets trouvés dans le terrain lors de ses balades, il a été décidé d'organiser une journée « Coup de balai ». Celle-ci s'est déroulée dans le secteur des Bas-Monts, un apéritif offert par la commune attendait les participants à l'arrivée, au refuge de Malatête. Sous un soleil radieux, une soixantaine de personnes ont récolté des objets divers et variés. 3 personnes ont été récompensées pour des objets insolites, à savoir un hélicoptère télécommandé, un porte serviette antique et..... malgré mes nombreuses recherches je ne me souviens plus du troisième !!! Il est temps que j'arrête !

Y- a- t- il quelqu'un dans la salle qui était là ce jour et qui se souvient du 3ème objet trouvé ?

Personne ne se manifeste, à part M. Jan qui dit y avoir trouvé une bonne ambiance !

Les lots étaient des rouleaux de sacs poubelle, du coup les enfants n'étaient pas ravis, mais en consolation, ils ont reçu des bonbons !

Match de foot : 17 juin Rapport fait par Yves Torjman

Une mise en place un peu difficile (écran cassé). Quelques personnes nous prêtent des écrans. 2 écrans à l'intérieur et 2 à l'extérieur de la Grande salle. Super décoration grâce à Nicky. Thierry est devenu le roi de la merguez. Environ 150 sandwiches vendus et environ 50 litres de bière, très peu de vin. Une bonne centaine de participants, et le plus important beaucoup de plaisir à organiser cette manifestation. De nombreuses personnes ont demandé si on allait diffuser d'autres matches.

Remontée de la Paudèze : 13 juillet, en compagnie de M. Bovey de la commune. Un détour a dû être fait à cause des travaux sous le pont de l'autoroute. Les enfants ont pu profiter également d'une activité proposée par le service forestier et la matinée s'est terminée par un pique-nique au Bas-Mont.

Fête nationale : 1^{er} août

Sous un soleil de plomb, les participants à la Fête nationale ont dégusté saucisses, fromage et pain, accompagnés de quelques boissons. Le feu de joie, sous haute surveillance des pompiers, a eu lieu, par contre seuls les feux d'artifices des communes au bord du lac ont éclairé les yeux des participants.

Brisolée : 6 octobre

Manifestation annulée par manque de participants.

Halloween : 27 octobre Rapport fait par Yves Torjman

Moins de monde que les années précédentes dû à un mauvais choix de la date (durant les vacances scolaires) et la météo pluvieuse n'a pas aidé, mais décorations toujours au top grâce à Nicky et bonne ambiance.

Saint-Nicolas : 9 décembre Rapport fait par Yves Torjman

Grand succès dû à la présence de notre Saint-Nicolas "Thierry " et ses gardes du corps. Ce succès est dû aussi à la participation de la chorale de Belmont « La Clé des chants » que nous remercions. Environ 150 personnes sont venues et nous avons distribué plus de 70 sachets de friandises. Dix de plus auraient été les bienvenus.

La Société de développement a offert l'apéritif dans le cadre du calendrier de l'Avent.

Fenêtres de l'Avent : du 1^{er} au 24 décembre

14 participants. Il faudrait vraiment faire des démarches pour remplir davantage de dates.

Point 5 : Rapport de la Caissière

Il s'agit de son 9^{ème} rapport et elle ne va communiquer que quelques chiffres significatifs. Tous les détails se trouvent bien entendu dans les comptes et elle se tient à disposition après la lecture de son rapport au cas où quelqu'un aurait des questions ou suggestions à lui faire.

La Société a terminé l'année 2018 avec un résultat négatif de Fr. 275.56.

La situation financière peut être considérée comme saine, le total des actifs mobilisés s'élevant à Fr. 53'354.12 contre Fr. 52'865.13 en 2017.

Les fonds propres quant à eux s'élèvent à Fr. 53'503.38 à la fin 2018 contre Fr. 53'593.16 à la fin 2017.

La perte est due principalement à une nette diminution d'encaissement des cotisations.

La manifestation de la chasse aux oeufs est déficitaire à cause du mauvais temps. En ce qui concerne la fête du 1^{er} Août, nous avons payé le feu d'artifice Fr. 3'000.- et celui-ci n'a pas été tiré dû aux circonstances climatiques. Il ne sera pas budgétisé pour 2019.

La caissière propose au comité de bien vouloir soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale réunie ce soir les comptes 2018 et de faire porter le résultat négatif de Fr. 275.56.

Point 6: Rapport des vérificateurs des comptes

M. Dominique Gamboni et Mme Völlmy étant absents, Mme Amélie Ramoni prend la parole en sa qualité de suppléante. Ci-après le rapport in extenso.

Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2018 à l'Assemblée Générale de la Société de développement du 6 mars 2019

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Selon le mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé le 11 février 2019, à la vérification des comptes 2018 de la société de développement de Belmont-sur-Lausanne.

Sur la base des documents mis à notre disposition, les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte pertes et profits concordent avec la comptabilité et nous relevons qu'au 31 décembre 2018 :

- Les actifs de la société se montent à Frs 53'354.12, soit le solde du CCP de Frs 25'300.72 et le solde du compte Raiffeisen de Frs 28'053.40
- Les revenus des cotisations, dons divers et subsides communaux s'élèvent à Frs 8'200.50.-, avec notamment une baisse des cotisations de Frs 5'045.- à Frs 3'920.-.
- Les revenus des manifestations se montent à Frs 3'985.54 pour des coûts de Frs 10'067.50.
- Les frais généraux sont en baisse avec un montant de Frs 1'191.40.
- Ainsi, les frais sont pratiquement couverts par les revenus, dès lors que l'exercice présente une perte de Frs 275.56.
- Le bilan présente un actif de Frs 53'354.12.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharges aux organes responsables, de nous relever de notre mandat pour l'exercice 2018 et de remercier Madame Laure Favre pour la parfaite tenue des comptes de la société.

Belmont le 16 février 2019

Les vérificateurs des comptes

Dominique Gamboni

Amélie Ramoni-Perret

M. Nicolet revient sur la baisse des cotisations qu'il a de la peine à saisir et qui laisse supposer qu'on ait perdu 40% de membres en 2018. Une personne de l'assemblée rectifie et dit qu'il s'agit de 20% et non pas 40%.

La Présidente lui répond que chaque habitant reçoit, avec la convocation à l'Assemblée Générale, un bulletin de versement et qu'il est libre de soutenir ou non la Société de développement.

M. Nicolet entend 2-3 remarques dans l'assistance et renomme cette participation sous le nom de don plutôt que cotisation. Il serait peut être bon de faire cette précision dans la communication à la population. En effet, c'est grâce à leurs dons en partie que la Société de développement peut proposer des manifestations attractives aux habitants de Belmont. Le nouveau comité peut retenir ceci, il serait peut-être temps de « dépeussier » la lettre accompagnant le bulletin de versement.

Point 7 : Discussion et approbation de ces rapports

Nous passons donc au vote pour l'approbation des comptes 2018.

Acceptation des comptes et décharge aux vérificateurs à l'unanimité.

La Présidente en profite pour remercier Laure Favre pour son dernier rapport.

Point 8 : Elections et démissions au comité

Comme annoncé lors de l'Assemblée de l'année dernière, ainsi que dans le rapport de la Présidente, une grande partie du comité va quitter la société. Mais la relève est assurée. Le Vice-Président a battu la campagne, ou la commune, et a trouvé de nouveaux membres.

La Présidente propose les candidatures suivantes :

Mmes Anna Payet, Marie Zuardi-Nunes et MM. Axel Boggio et Toni Alves.

Rapide présentation de la part des candidats :

Anna Payet rejoint le comité en tant que Secrétaire. Elle habite Belmont depuis 2 ans et désire s'investir au sein de la commune.

Marie Zuardi-Nunes, habite depuis 17 ans Belmont, c'est un village où il fait bon vivre et elle avait envie de faire quelque chose pour son village.

Axel Boggio 47 ans, rejoint le comité en tant que Vice-Président. Père de 4 enfants, il habite Belmont depuis plus de 10 ans, mais vient de devenir propriétaire et pense donc s'investir pour sa commune.

Carla Mourgues reprend le poste de Caissière et Yves Torjman reprend le poste de Président.

Toni Alves revient après une pause de 3 ans afin de soutenir le nouveau comité.

Y-a-t-il dans la salle d'autres personnes intéressées à rejoindre le comité de la Société de développement ?

Mme Joyce Binder prend la parole et dit avoir pris contact pour rejoindre l'équipe. En effet, nous avons pris note de sa demande, mais nous ne savions pas qui elle était afin de l'accueillir ce soir. Les principaux postes étant déjà pourvus, nous laissons le soin au nouveau comité de l'intégrer.

Mme Brughera demande quels sont les membres de l'ancien comité qui restent. En plus de M. Yves Torjman et Mme Carla Mourgues précédemment cités avec leur nouvelle fonction, il reste également Mme Parrain.

Nous accueillons donc les candidatures citées et passons au vote groupé pour les élections au comité.

Acceptation par acclamation.

La composition du nouveau comité est la suivante :

M. Yves Torjman, Président

M. Axel Boggio, Vice-Président

Mme Carla Mourgues, Caissière

Mme Anna Payet, Secrétaire

Mme Nicky Parrain, Mme Marie Zuardi-Nunes, Mme Joyce Binder, M. Toni Alves, membres

Point 9 : Election des vérificateurs des comptes pour 2019

Pour l'exercice 2018, M. Dominique Gamboni vérificateur, Mme Völlmy rapporteur et Mme Ramoni suppléante.

En principe M. Gamboni doit céder sa place et de ce fait il nous faut un ou une suppléant(e). Y a-t-il une candidature ?

M. Christian Nicolet se porte volontaire. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

C'est avec plaisir que nous accueillons M. Christian Nicolet comme suppléant.

Mme Völlmy sera donc vérificatrice, Mme Ramoni rapporteur et M. Nicolet suppléant.

Point 10 : Présentation du budget 2019

Mme Favre présente le budget 2019 (cf. en annexe)

Point 11 : Programme 2019

La Présidente passe la parole au Vice-Président qui va nous présenter les activités de l'année 2019.

Cette année huit manifestations seront organisées, à savoir :

« La chasse aux œufs » qui aura lieu le dimanche 7 avril à 11h00.

« Fête des Mères » dimanche 12 mai à 10h00 devant le Denner afin que le nouveau comité puisse se faire connaître auprès des habitants.

« Vive les vacances » vendredi 28 juin au Refuge des Bas-Monts dès 18h00, soirée disco principalement pour les adultes pour célébrer la fin de l'année scolaire et le début des vacances.

« La Fête nationale » jeudi 1er août sera organisée conjointement avec la commune.

« Le Marché villageois » samedi 7 septembre sur la place du village.

« Halloween » samedi 2 novembre à 17h00 au Bas-Monts.

« Les Fenêtres de l'Avent » se dérouleront durant le mois de décembre. Et le nouveau comité va s'arranger pour avoir suffisamment de participants.

La venue du « Saint-Nicolas » aura lieu dimanche 8 décembre à 17h00 à la Grande Salle.

Point 12 : Divers et propositions individuelles

M. Campiche prend la parole dans le cadre de Belmont soutient Kera Douré. Cette année, l'Association fête ses 20 ans et aimerait voir avec M. Torjman ce qui pourrait être fait pour célébrer cette journée, un rendez-vous sera pris.

M. Jan aimerait savoir quel sera le contenu de la manifestation « Fête des Mères ».

Le Vice-Président répond à sa question : une rose ainsi que cafés-croissants seront offerts aux gens qui viendront faire la connaissance du nouveau comité.

M. Jan déplore que dans la commune il n'y ait plus le journal la « Passade » qui a été édité de 1985-2011, avec un numéro spécial lors du Marché villageois. Ce serait une bonne chose de le remettre en vigueur pour attirer plus de monde. Lorsque Belmont comptait 3000 habitants, il y avait plus de cotisations que maintenant alors que nous sommes bientôt 4000 ! Il souhaite faire passer un message fort auprès de la Municipalité afin que la « Passade » soit à nouveau d'actualité, et espère le soutien des personnes présentes ce soir dans la salle pour appuyer sa demande. Le Marché villageois prévu cette année est une très bonne occasion pour remettre la pratique en vigueur. Il souhaite la mise au vote d'une résolution dans ce sens.

Mme Binder demande s'il est question de 2 versions, une papier et une internet.

M. Jan répond que tous les citoyens recevaient une fois par année ce petit journal (16 pages environ) les informant des différentes manifestations dans la commune durant l'année, une version en ligne sur le site de la commune pourrait aussi être envisageable.

Mme Brughera comprend les vœux de M. Jan et approuve, mais ça n'est pas à la Société de développement d'exiger ceci auprès de la Municipalité. Par contre, on pourrait leur demander d'éditer un petit journal à l'occasion du Marché villageois.

M. Jan : la Municipalité pourrait au moins consacrer une 1/2 page par Société locale pour annoncer les diverses manifestations de l'année.

La Présidente répond que nous ne pouvons que transmettre ce vœu à la Municipalité, mais que nous ne pouvons rien imposer. Il faut savoir que la création d'un journal coûte, mais la demande a été entendue.

M. Campiche nous informe qu'à Pully les 17'000 habitants reçoivent 3 x par année sous forme de feuillets ce type d'informations afin de faire appel aux gens et exister les Sociétés locales.

Mme Parrain rejoint M. Jan, car elle est responsable du troc et fait imprimer des flyers A6 pour promouvoir celui-ci. La « Passade » permettrait d'éviter que chacun fasse sa promotion de son côté.

M. Nicolet dit qu'une demande sous la contrainte auprès de la Municipalité ne pourra jamais être acceptée, mais est ce que la Société de développement ne pourrait pas éditer un feuillet vantant les manifestations.

La Présidente rappelle que la Société de développement avait en 2012-2013 édité un feuillet pour annoncer ses manifestations, celui-ci avait été payé en partie par des annonceurs. Certaines personnes l'on apprécié, d'autres l'on perdu... Elle précise qu'il ne faut peut-être pas charger trop le nouveau comité qui va reprendre, mais leur laisser le temps de regarder la chose et dans un premier temps qu'un programme pour le Marché villageois soit fait. Elle rappelle qu'une union des sociétés locales n'a jamais été possible, car la Société de développement n'a jamais pu obtenir toutes les informations des autres sociétés.

M. Jan ne sait pas si on arrivera à ressusciter la « Passade » auprès de la Municipalité, mais nous avons déjà 2 conseillères municipales dans la salle afin de relayer ce désir. Le village a besoin d'un organe de communication.

Pour conclure ce point, et à la demande de l'assemblée, la résolution suivante a été soumise à votation :

*« L'Assemblée Générale de la Société de développement au coeur des activités villageoises demande **instamment** à la Municipalité de réintroduire la « Passade », notamment et particulièrement lors du prochain Marché villageois ».*

Pour 18 voix

Contre 0 voix

Abstention 6 voix

M. Vallotton de la Société de musique est content de voir que le comité est à nouveau au complet et lui demande d'éviter les collisions de dates, car cette année 2 activités tombent en même temps.

La Présidente relève que la séance des Sociétés locales de janvier n'a pas de raison d'être à cette période, car à ce moment tout le monde a déjà fixé ses dates. La date de cette séance sera donc déplacée et proposée en octobre (en dehors des vacances scolaires), afin d'assurer une bonne coordination entre toutes les Sociétés.

M. Cordey du comité de la Promotion Pully, Paudez, Belmont nous informe que ces problèmes sont les mêmes pour Pully. Une programmation commune entre ces trois villes va être mise en place prochainement.

Mme Brughera revient sur le Marché villageois de ces dernières années, les visiteurs étaient plutôt clairsemés et les exposants peu nombreux. Il n'y a jamais eu d'endroit à l'abri en cas de mauvais temps pour boire un verre. Etant donné qu'il y a un nouveau comité, il serait important de fixer rapidement une séance d'informations à l'attention des Sociétés locales, afin de savoir quel est le projet, quels seront les stands de nourriture et ce que la Société de développement attend d'eux. Le Vice-Président en prend note et en référera au Président.

Mme Johner revient sur le fait que les fenêtres de l'Avent attirent peu de monde et aimerait savoir si la Société de développement fait une annonce pour demander aux gens de s'inscrire et d'y participer.

La Présidente lui explique qu'il était compliqué de trouver des personnes prêtes à participer et que malgré nos demandes, nous sommes souvent confrontés à des refus.

Mme Johner nous fait part du fait que des personnes lui ont dit avoir reçu la circulaire peu de temps avant les fenêtres de l'Avent et que celles-ci étaient navrées de ne pas avoir été informées !

Le Vice-Président dit avoir compris le manque de communication, le nouveau comité va regarder comment organiser et re-dynamiser ceci.

M. Chapalay nous informe que la Poste ferme les cases postales pour les Sociétés qui n'ont pas un trafic de courrier suffisant. La Présidente l'informe que la Société de développement a également reçu ce courrier et qu'il a été transmis au nouveau comité.

M. Chapalay demande s'ils ont pris une décision. Apparemment non pas encore.

Que font les autres Sociétés ? M. Campiche nous informe avoir fermé la case de Kera Duré et rempli les documents afin de fournir une nouvelle adresse, en l'occurrence, pour eux, celle de la secrétaire. Mais attention, le délai est au 15 mars. Le Vice-Président va regarder pour faire le nécessaire.

M. Vallotton informe l'assemblée que dans le cadre de la manifestation régionale « Fête du 100^{ème} de la FVJC » organisée à Savigny, dans cette même salle le 25 mars à 19h00, des personnes se réuniront pour confectionner des fleurs en papier, chacun est invité à se joindre à elles. A l'issue de cette soirée un apéritif sera offert.

Pour clore cette assemblée, la Présidente souhaite dire que durant toutes ces années de présidence, elle a eu un grand plaisir à organiser les manifestations de la Société de développement. Elle aimerait aussi exprimer ses chaleureux remerciements à tout son Team qui a toujours répondu présent. Quelques regrets face à des manifestations annulées mais plus aucun face aux « tonnes » de marchandises et matériel transportés du local à sa voiture et retour. Ses bras et son dos vont enfin se reposer !

Elle remercie pour la confiance accordée durant tout ce temps et souhaite que l'assemblée la reporte sur le nouveau comité, à qui elle adresse tous ses vœux de réussite !

Le nouveau Président, Yves Torjman a demandé à Axel Boggio, Vice-Président, de lire quelques lignes en son nom :

Mesdames, Messieurs,

J'ai demandé à Axel de vous lire ces quelques mots, afin de m'excuser pour mon absence de dernière minute, suite à un contretemps professionnel.

Cela fait 9 ans qu'avec ma famille nous sommes installés à Belmont où nos enfants s'épanouissent. Nous y avons fait de belles rencontres et y avons de nouveaux amis.

C'est avec plaisir et fierté que je m'appête à prendre la présidence de la Société de développement de Belmont, avec une toute nouvelle équipe très motivée à donner du plaisir aux habitants de notre commune.

Je vous demanderai d'être indulgent pour les imperfections : nous sommes tous des bénévoles mais promettons de faire de notre mieux.

Je vous demanderai également votre soutien afin de nous aider à promouvoir nos activités en y participant mais également en relayant les communications des événements à votre entourage.

Pour finir je tiens ainsi, ainsi que le nouveau bureau de la Société de développement, à remercier l'ancienne équipe pour le travail accompli en espérant les voir en tant que participants aux futurs événements.

Merci à tous et à bientôt autour d'un verre de l'amitié.

La Présidente, Mme Dupertuis, lève la séance de sa dernière assemblée à 21h15 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Avant que tout le monde ne se lève, M. Nicolet reprend la parole et tient à remercier chaleureusement le comité sortant pour le travail accompli durant toutes ces années.

La Présidente :


Chantal Dupertuis

La Caissière :


Laure Favre

La Secrétaire :


Nathalie Dumas